



TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE NORTHVOLT

La Ville de Saint-Basile-le-Grand émet le permis d'abattage d'arbres

Saint-Basile-le-Grand, le 12 janvier 2024 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à informer ses citoyens qu'elle émet officiellement le permis d'abattage d'arbres demandé par l'entreprise Northvolt, en vue des travaux préparatoires sur la portion grandbasiloise du terrain.

Une demande de permis conforme à la réglementation municipale

Faisant suite à la réception des différents documents et pièces justificatives, dont le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le Service de l'urbanisme et de l'environnement a procédé à l'analyse des différents documents soumis. Comme la demande de permis est conforme à la réglementation municipale, la Ville a pu émettre le permis d'abattage. Notons que selon les estimations de Northvolt, ce sont 8730 arbres vivants et 5 365 arbres morts qui devront être coupés. Conformément à la réglementation municipale, l'entreprise s'engage à fournir à la Ville un plan de reboisement incluant la plantation de 24 000 arbres de différents calibres.

Horaire des travaux

D'une durée de 6 semaines, ces travaux se tiendront du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Une dizaine de camions circuleront quotidiennement par le biais de l'accès préliminaire situé sur la route 223.

Northvolt devra obtenir plusieurs permis municipaux

Dans le cadre des travaux d'implantation de Northvolt, plusieurs permis municipaux seront requis. Le Service de l'urbanisme et de l'environnement procédera à l'analyse de tous les documents afin de s'assurer de la conformité des demandes.

La Ville tient à rassurer la population que des inspecteurs municipaux seront fréquemment sur le site afin d'effectuer une surveillance constante des opérations et s'assurer que les conditions indiquées dans le permis ainsi que la réglementation municipale soient respectées.

Prochaines étapes

Les travaux se dérouleront en différentes étapes, soit :

- Coupe et valorisation des arbres, ainsi que préparation du terrain
- Travaux pour les fondations, incluant le pieutage et le coulage des dalles de béton pour les structures
- Érection des structures d'acier des bâtiments, installation de la toiture ainsi que du revêtement extérieur

- Livraison et installation des machines spécialisées à l'intérieur des bâtiments
- Finition des bâtiments et aménagement extérieur

La Ville de Saint-Basile-le-Grand tiendra informés les citoyennes et les citoyens de l'évolution et de l'avancement des différents travaux par ses voies de communication usuelles.

En savoir plus

Consultez le villesblg.ca/northvolt pour de plus amples détails sur le projet d'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand. Visitez la page Web souvent, elle sera mise à jour selon l'avancement du projet.

Implantation de Northvolt sur le territoire grandbasilois

Sur un terrain d'une superficie totale de 172 hectares, dont 141 hectares sont situés à Saint-Basile-le-Grand, représentant 82 % du terrain, Northvolt s'établira sur les lots laissés vacants par la Canadian Industries Limited (CIL). Le projet de Saint-Basile-le-Grand comprend la production de cellules de batteries et une installation de recyclage de batteries.

- 30 -

Source : Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca